

JF/BS N° 1-9172
Contacts IFOP : Jérôme Fourquet / Bénédicte Simon
Tél : 01 45 84 14 44



pour



Les Français et le devenir des 35 heures
Résultats détaillés
Le 7 janvier 2011

Sommaire

- 1 -	La méthodologie	1
- 2 -	Les résultats de l'étude	3
	L'approbation de l'abrogation des 35 heures	4

- 1 -

La méthodologie

Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Etude réalisée par l'Ifop pour :	Sud Ouest Dimanche
Echantillon	Echantillon de 1021 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille) après stratification par région et catégorie d'agglomération.
Mode de recueil	Les interviews ont eu lieu par téléphone au domicile des personnes interrogées.
Dates de terrain	Du 6 au 7 janvier 2011

- 2 -

Les principaux enseignements

Alors que les 35 heures alimentent le débat politique depuis les propos tenus par Manuel Valls, les Français se positionnent majoritairement pour leur maintien : 52% des personnes interrogées dans ce sondage Ifop pour *Sud Ouest Dimanche* se disent en effet opposées à l'abrogation de la Loi Aubry. Si le taux de personnes favorables à la suppression de cette loi atteint 48% (soit une augmentation de 5 points par rapport à une précédente mesure effectuée en 2004), la position de ce groupe ne s'avère pas aussi ferme que celle des opposants à l'abrogation : seuls 15% se déclarent « tout à fait favorables » tandis que 27% se disent « tout à fait opposés » à ce retour sur la loi de 1999.

Le positionnement légèrement majoritaire des Français pour le statu quo se traduit néanmoins dans le détail par d'importantes divergences de jugements au sein des différentes catégories de la population. Bien entendu, le principal clivage observé est de nature politique, les sympathisants de gauche refusant très nettement un retour sur les 35 heures (64% y sont opposés) contrairement aux sympathisants UMP (71% se disent favorables à l'abrogation, soit une progression de 14 points par rapport à 2004, signe d'une radicalisation de l'électorat de la majorité sur cette question). A noter également, parmi les proches du Parti Socialiste, qu'un tiers (34%) semble tout de même appuyer la position du député-maire d'Evry qui insiste depuis une semaine sur la nécessité de « déverrouiller » la Loi Aubry.

L'âge constitue également un facteur très discriminant sur cette question. Tandis que les jeunes entrés dans la vie active rejettent une éventuelle suppression de la loi (57% des 25-34 ans), les personnes âgées, sortis aujourd'hui du monde du travail, se prononcent davantage pour son abrogation (56% des plus de 65 ans), comme elles se prononçaient majoritairement pour le recul de l'âge de la retraite.

Les salariés du secteur privé se montrent un peu moins attachés à cette réduction du temps de travail (57% sont opposés à une abrogation) que leur homologues du public (61%), mais ce sont avant tout les indépendants sans salariés et les employeurs qui affichent le moins d'enthousiasme à l'idée de conserver ce dispositif (70% en faveur de l'abrogation).

- 3 -

Les résultats de l'étude

L'approbation de l'abrogation des 35 heures

Question : Vous personnellement, seriez-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt opposé ou tout à fait opposé à l'abrogation, c'est à dire à la suppression de la Loi Aubry instaurant les 35 heures ?

	Rappel Août 2004 ¹ (%)	Ensemble (%)
TOTAL Favorable	43	48
• Tout à fait favorable	15	15
• Plutôt favorable	28	33
TOTAL Opposé	56	52
• Plutôt opposé	27	25
• Tout à fait opposé	29	27
- Ne se prononcent pas	1	-
TOTAL.....	100	100

¹ Enquête Ifop pour le Journal du Dimanche, réalisée auprès d'un échantillon de 970 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Terrain du 26 au 27 août 2004.

L'approbation de l'abrogation des 35 heures

	TOTAL Favorable	Tout à fait favorable	Plutôt favorable	TOTAL Opposé	Plutôt opposé	Tout à fait opposé	Ne se prononcent pas
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
ENSEMBLE	48	15	33	52	25	27	-
SEXE DE L'INTERVIEWE(E)							
Homme	46	14	32	54	26	28	-
Femme	49	15	34	50	24	26	1
AGE DE L'INTERVIEWE(E)							
Moins de 35 ans	46	11	35	54	29	25	-
18 à 24 ans	51	11	40	48	28	20	1
25 à 34 ans	43	12	31	57	29	28	-
35 ans et plus	48	16	32	52	24	28	-
35 à 49 ans	44	13	31	56	23	33	-
50 à 64 ans	46	15	31	54	26	28	-
65 ans et plus	56	20	36	43	22	21	1
PROFESSION DE L'INTERVIEWE							
Artisan ou commerçant (*)	66	30	36	34	14	20	-
Profession libérale, cadre supérieur	38	8	30	62	29	33	-
Profession intermédiaire	39	11	28	60	26	34	1
Employé	47	14	33	53	23	30	-
Ouvrier	41	9	32	59	28	31	-
Retraité	55	21	34	44	23	21	1
Autre inactif	46	11	35	53	28	25	1
STATUT DE L'INTERVIEWE							
Salarié du secteur privé	42	11	31	57	24	33	1
Salarié du secteur public	39	9	30	61	29	32	-
Indépendant sans salarié / Employeur	70	27	43	30	20	10	-
REGION							
Région parisienne	49	13	36	51	24	27	-
Nord est	48	16	32	51	26	25	1
Nord ouest	47	14	33	53	23	30	-
Sud ouest	46	11	35	54	28	26	-
Sud est	47	17	30	52	25	27	1
CATEGORIE D'AGGLOMERATION							
Communes rurales	48	15	33	51	29	22	1
Communes urbaines de province	47	15	32	53	24	29	-
Agglomération parisienne	49	14	35	51	25	26	-
PROXIMITE POLITIQUE							
Gauche	36	7	29	64	29	35	-
LO / NPA	34	7	27	66	23	43	-
Front de Gauche	22	5	17	76	21	55	2
Parti Socialiste	34	4	30	66	34	32	-
Europe Ecologie / Les Verts	46	12	34	54	28	26	-
Mouvement Démocrate - Modem	49	18	31	51	32	19	-
Droite	67	27	40	33	17	16	-
UMP	71	31	40	29	17	12	-
Front National	60	26	34	40	13	27	-
Sans sympathie partisane	44	11	33	54	27	27	2

(*) Effectifs inférieurs à 40 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs